

LA PREMIÈRE PRIORITÉ : UNE RELANCE ÉCONOMIQUE JUSTE

« Assurer sans délai le retour de l'économie et de l'emploi à leur plein potentiel est un impératif moral tout autant qu'économique », mentionne l'économiste Pierre Fortin, dans son mémoire déposé en juillet 2020 au ministre des Finances.

Cet objectif prime à la fois pour améliorer la situation économique des Québécoises et des Québécois, mais aussi pour favoriser le dynamisme des finances publiques.

Une crise aux effets différenciés

Les conséquences de la crise économique sont plus importantes pour les femmes, les jeunes et les personnes issues de l'immigration récente que pour le reste de la population.

Entre février et octobre 2020, 3,9 % des emplois occupés par des femmes ont disparu, contre 1,9 % des emplois occupés par des hommes. Les jeunes de 15 à 25 ans, quant à eux, ont connu un recul de 10,6 %, tandis que les personnes issues de l'immigration récente (10 ans et moins) ont connu un taux de perte d'emploi quatre fois plus élevé que la population en général.

Les causes

Si les effets de la pandémie se sont particulièrement fait sentir sur le taux d'emploi des femmes, des jeunes et des personnes issues de l'immigration récente, c'est d'abord en raison de la présence importante de ces travailleuses et travailleurs dans des secteurs plus fortement touchés par les mesures de confinement.

Par ailleurs, ces personnes occupent généralement les emplois les plus précaires, donc les plus susceptibles d'être coupés lors des temps difficiles.

Des secteurs touchés à long terme

Bien que la reprise donne l'espoir d'un retour rapide à la normale dans certains secteurs, d'autres milieux connaîtront des difficultés pour encore plusieurs mois. C'est le cas notamment des secteurs de l'hébergement et de la restauration, de la culture et des communications, des services aux entreprises ainsi que du transport et de l'entreposage, qui subissent encore les conséquences des mesures

sanitaires. Entre l'été 2019 et celui de 2020, ces secteurs ont vu disparaître 21,2 % (hébergement et restauration), 13 % (culture et communications), 7,3 % (services aux entreprises) et 7 % (transport et entreposage) de leurs emplois.

Le gouvernement doit mettre en place des mesures pour soutenir ces milieux, mais aussi pour créer des emplois de remplacement et offrir une aide au reclassement pour les groupes qui subissent encore durement les conséquences de la crise.

Taux de perte d'emplois au Québec, selon les secteurs, pour les périodes de juillet à septembre (2019 et 2020)

	Juillet-Septembre 2020 vs 2019
Total, toutes les industries	
Construction	-3,4%
Fabrication	-1,2%
Commerce de gros	-5,3%
Commerce de détail	1,1%
Transport et entreposage	-6,8%
Finance, assurances, services immobiliers et de location	1,2%
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,8%
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	-7,3%
Services d'enseignement	8,5%
Soins de santé et assistance sociale	-0,9%
Information, culture et loisirs	-13,0%
Services d'hébergement et de restauration	-21,2%
Administrations publiques	-6,2%